

# LES ECHOS DU "PUY"



Commune de Lepuix-Gy - n°16

Octobre 2005

## **LE MOT DU MAIRE**

Les chiffres du chômage dans notre commune sont particulièrement alarmants : fin août nous relevons 77 demandeurs d'emploi alors qu'il n'y en avait « que » 33 en avril 2001 lors de l'installation du conseil municipal. Leur nombre a donc été multiplié par 2,33 en un peu plus de quatre ans !

Face à une telle situation, les élus, conscients des difficultés financières et morales de ces personnes et de leur famille également génératrice d'un appauvrissement général de la commune, se doivent d'être très à l'écoute de leurs concitoyens et, au travers la gestion des affaires communales, de contenir la fiscalité locale et le poids des redevances obligatoires.

Cette obligation de gestion rigoureuse et d'autant plus nécessaire qu'une commune est loin d'avoir une totale maîtrise de ses dépenses et de ses recettes. Pour preuve l'obligation qui nous est faite d'installer au premier semestre 2006 au plus tard un système de traitement de l'arsenic dans le réservoir de la Goutte Saint-Guillaume dont le coût pourrait avoisiner 200 000 €. Même si quelques subventions peuvent être espérées, un recours à l'emprunt sera inévitable avec comme corollaire une augmentation de la redevance d'eau potable.

Côté recettes la situation n'est pas non plus réjouissante. Alors que les budgets communaux de 1977 à 1999 étaient élaborés et équilibrés avec des produits forestiers annuels moyens supérieurs à 126 000 €, les ventes de bois n'ont rapporté que 56 000 € en moyenne ces six dernières années soit un déficit cumulé de recettes de 336 000 €. Et pour l'avenir la chute des cours du bois et la réduction des volumes à exploiter, ne permettent pas d'espérer plus de 50 000 € de recettes brutes par an, montant à comparer aux 135 000 € prévus par le plan d'aménagement forestier couvrant la période 1998 – 2017.

Dans ces conditions et sauf à se résoudre à compenser cette perte de revenus forestiers par une augmentation de plus d'un tiers des taux de la fiscalité locale, nous devons être particulièrement sélectifs dans le choix et l'importance des futurs investissements.

Cette situation économique et sociale dégradée et les difficultés budgétaires renforcent ma conviction que nous n'avons pas le droit d'ignorer ou de négliger à priori les possibilités d'obtenir des recettes nouvelles.

**Daniel ROTH**

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2005 (SUITE)**

Avant de se prononcer sur la révision simplifiée du plan d'occupation des sols concernant la demande d'extension de la carrière, le conseil municipal a approuvé l'échange avec M. Vaney d'une parcelle cadastrée « Champs des Boulets ». Cet échange, nécessaire à la création d'un espace réservé au stationnement en face de la salle de loisirs, se fera contre deux parcelles appartenant à la commune qui se situent un peu plus au sud des Boulets. Dans la zone concernée par l'aménagement d'un parking, il reste encore un terrain à acquérir.

Les élus ont également autorisé le maire à vendre pour 1.700 € une parcelle cadastrée « Les Prés du feu » de 35 ares 98 à M. Dumas qui souhaite agrandir sa propriété.

Il a été question de l'exercice du droit de préemption sur un terrain de 15,80 ares cadastré « Champ des Boulets ». Le conseil a renoncé à exercer ce droit au profit de

l'acheteur M. Jean-Marc Lehmann car ce terrain jouxte sa propriété et ne situe pas dans la zone du futur parking.

### **Problème d'arsenic**

Enfin, le maire a présenté le rapport 2004 sur le service public de l'eau potable de la commune. Consultable à la mairie, il indique que les volumes produits par les captages de la Goutte Saint-Guillaume et des Hauts-Prés s'élèvent à 74 791 m<sup>3</sup> contre 79 587 m<sup>3</sup> en 2003 (-6 %) et 136 111 m<sup>3</sup> en 2002 (-42 %). Ces baisses continues sont dues principalement à la résorption des fuites grâce au remplacement progressif du réseau en tuyau PVC-collé par des tuyaux en PEHD moins sujets aux fuites.

Quant au volume d'eau consommé, il est de 36 518 m<sup>3</sup>. Le nombre d'abonnés au réseau de Lepuix-Gy est de 339, celui au Syndicat des eaux de Giromagny de 105. En 2004, le prix du m<sup>3</sup> a été facturé 0,978 €. L'endettement est nul. La dernière annuité d'emprunt a été remboursé en

1997. Les travaux d'entretien du réseau s'élèvent à 1.617 € et les frais d'analyses à 6.900 €

Conformément au code de la santé publique, des analyses ont été effectuées régulièrement par la DDASS. Suite logique, le traitement de l'eau distribuée s'impose afin qu'elle soit conforme aux normes de potabilité. Les eaux du captage des Hauts-Prés subissent déjà un traitement par neutralisation (ou par reminéralisation) en raison de son agressivité. Ce dispositif a été installé en 2003.

Un traitement par chloration est aussi appliqué aux deux réservoirs pour combattre les éventuelles contaminations bactériologiques. Actuellement la chloration est réalisée manuellement. Toutefois, un système de chloration automatique doit être installé prochainement.

Un traitement contre l'arsenic est par ailleurs nécessaire au réservoir de la Goutte Saint-Guillaume. En effet, la concentration en arsenic dans ce réservoir est supérieure à la limite de qualité fixée par l'OMS. Un système de traitement doit obligatoirement être installé d'ici la fin de l'année 2006 pour pouvoir continuer à distribuer l'eau de cette source qui, dans le cas contraire, pourrait être déclarée impropre à la consommation humaine.

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2005**

Six points à l'ordre du jour pour ce conseil de rentrée.

Les élus ont décidé, par 10 voix pour, 3 abstentions et un contre, d'engager une révision simplifiée du POS (plan d'occupation des sols) pour permettre au SMIBA l'extension du chalet de la gendarmerie dans le cadre du projet d'aménagement touristique du Ballon d'Alsace. Le coût de cette révision, environ 9000 € est pris en charge à 80 % par le SMIBA. Une demande sera adressée à la Communauté de communes de la Haute Savoureuse pour acquitter les 1 500 € restant.

### **Subventions aux associations**

Les élus ont ensuite voté les subventions attribuées aux associations pour l'année 2005. Vingt et une bénéficieront de la manne communale qui s'élève à 10 060 €. Dans l'ensemble, ce sont les mêmes montants que l'an dernier : Anciens combattants 122 € ; USG VTT 183 € ; Scierie communale Demouge 199 € ; AHPSV (association pour l'histoire et le patrimoine sous vosgien) 200 € ; écoles maternelle et primaire 260 € chacune ; La Jeanne d'Arc, section Saint-Nicolas 200 € ; les Petits

Montieux 336 € ; Club de l'amitié 500 € ; Lepuix-Gym 500 € ; AAPPMA (pêche) 565 € ; MUTAME (mutuelle du personnel) 546 € ; Raquette Môtieuse 687 € (+ une subvention exceptionnelle de 181,20 € pour solde de l'achat de fleurs 2004) ; Bibliothèque communale 600 € ; Ski club de la haute Savoureuse 763 € ; Clique la Jeanne d'Arc 1 098 € ; FC Giro-Lepuix 1 525 €. Ont été ajoutés exceptionnellement à cette liste, la Croix Rouge du canton de Giromagny et l'Association sportive du collège Val de Rosemont qui percevront respectivement 200 et 100 €

### **Parking en vue**

Engagé en juin 2001, le programme de remembrement au lieu-dit « Les Champs des Boulets » pour permettre la création d'un parking en face de la zone de loisirs, rue de la Charrière se termine. En effet, Mme Vanier accepte d'échanger sa parcelle cadastrée AM 156 d'une superficie de 10 ares 75 avec la parcelle AM 165 de 9 ares 25 et 277,50 € de soulte.

### **Tarifs du SMIBA**

Chargé de l'organisation des secours sur le domaine skiable par les communes de Lepuix-Gy, Saint-Maurice sur Moselle, Sewen et Plancher les Mines, le SMIBA a fixé ses tarifs hivers 2005-2006 que le conseil municipal a entériné : soin au poste de secours sur les front des pistes 37 € ; évacuation hors pistes sécurisées 350 € ; évacuation sur le domaine sécurisé des pistes de ski 195 € ; frais de recherche supérieurs à une heure engagée par les services du SMIBA : frais réels.

Coût horaire des frais de secours hors piste : pisteuse secouriste 35 € ; engin de damage 140 € ; scooter 21 € et 4 x 4, 22 €

### **Vente de bois**

La commune a mis en vente 2933 m3 de bois, seuls 1646 m3 ont trouvé preneur. Le produit de cette vente s'élève à 44 838 €, ce qui fait un prix moyen de 27,24 €. « **Entre 1976 et 1997, les ventes rapportaient en moyenne 126.600 € chaque année** » rappelle, avec regret, Daniel Roth.

### **Les brèves**

**Chômeurs** : la commune compte actuellement 77 chômeurs, soit 15 % de la population active. Ils étaient 33 en 2001. Une explosion qui inquiète les élus.

**Amiante** : les écoles maternelle et primaire ainsi que la mairie sont concernées par le dossier amiante. Une entreprise spécialisée sera chargée d'établir un bilan de situation d'ici la fin de l'année.

**Salle communale** : Les armoires frigorifiques qui ne fonctionnent plus correctement seront remplacées. Coût de l'opération : 2 905 €

**Bus** : Après des années de demandes, les bus scolaires desservent le hameau de Malvaux, matin et soir, depuis la rentrée.

### **DU NOUVEAU A L'ECOLE PRIMAIRE**

Suite au départ de Brigitte Goncalvès, mutée à Gros-magny, Bruno Hayotte fait fonction de directeur d'école depuis la rentrée.

Cette année, 57 élèves sont répartis en trois classes :

- ⇒ CP/CE 1 : institutrice Melle Besson
- ⇒ CE1/CE2 : institutrice Melle Fresse
- ⇒ CM1/CM2 : instituteur M. Hayotte

### **PROGRAMME D'AUTOMNE DE LA BIBLIOTHEQUE DE LEPUIX**

#### **Samedi 15 octobre : Portes Ouvertes**

Dans le cadre des journées « Lire en fête », la bibliothèque organise ses portes ouvertes de 14 h 30 à 17 h avec une exposition de photographies sur « Les feux de Saint-Jean à Lepuix ».

Tous les Môtieux, lecteurs ou non, sont invités à venir discuter et déguster pâtisseries et boissons.

#### **Vendredi 9 novembre : Soirée Vidéo**

Dans le cadre du mois du film documentaire intitulé « Secrets, mensonges et autres énigmes », le film « L'exil à Sedan » de Michaël Daumnitz sera présenté à 20 h 30.

La séance se déroulera en présence du réalisateur, professeur d'arts à Strasbourg. Sa famille, d'origine allemande, est venue s'installer à Sedan après la guerre. Pourquoi ?

La soirée se prolongera autour du pot de l'amitié. Entrée gratuite.

#### **Samedi 17 décembre : Conte de Noël**

(Sous réserve)

#### **Rappel :**

La bibliothèque municipale de Lepuix-Gy, située au Centre de Loisirs Rue de la Charrière, est ouverte à tous.

La cotisation annuelle par famille est de 6 € pour le prêt de livres et de 10 € pour livres et vidéos.

Elle est ouverte :

- Les mercredi et samedi de 14 h 30 à 17 h 30
- Le mardi de 16 h à 18 h

### **PLUIE DE RECOMPENSES DANS LA COMMUNE.**

Vendredi 9 septembre 2005, monsieur le Maire Daniel Roth a organisé une cérémonie de récompenses afin de féliciter des personnes du village, soit pour leurs exploits sportifs, soit pour leur participation active au sein d'une association. Les sportifs distingués, qui ont tous reçu une coupe offerte par la mairie, sont :

- Anne-Sophie DEMEUSY qui est une des meilleures joueuses régionale de football et qui a été sélectionnée pour participer à la coupe nationale benjamin.
- Aline STAINE, à 19 ans, a gravi avec régularité les marches qui en font une des toutes meilleures skieuses françaises : pour preuve, sa 1<sup>ère</sup> place au championnat de France de slalom en catégorie junior.
- Agnès Lehmann pour ses performances à la marche : 7<sup>ème</sup> toute catégorie au critérium national et médaille d'or de sa catégorie en battant le record de Franche-Comté.
- Alrick MARTIN actuel 3<sup>ème</sup> au classement de la coupe de Franche-Comté VTT et 4<sup>ème</sup> au championnat de France UNSS VTT.
- Jean-Luc COLIN qui accumule les victoires en VTT et qui est le champion de Franche-Comté en titre dans sa catégorie.

Le Maire a ensuite décerné une lettre de félicitations au nom du Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative à 5 personnes pour "les services rendus à la cause de la jeunesse, des sports et de la vie associative". Ont été cités pour leur dévouement :

- à la bibliothèque : mesdames Martine DEMOUGE, Claudine COLIN et Catherine LACOUR
- pour l'association de pêche APPMA : messieurs Michel COLIN et Gérard VERRIER.

Monsieur le Maire a encore très fortement complimenté toutes ces personnes et leur a souhaité de continuer encore longtemps leurs activités respectives, puis a convié tous les invités au verre de l'amitié.



## LE POINT SUR LES TRAVAUX

Hormis la rue de l'Eglise et le quartier de Chauveroch, les riverains des rues de la Beucinière, du Moulin, du Querty, du Phanitor, du quartier de la Côte, des Chemins sous le Bois et des Hauts Prés ont été confrontés depuis le printemps aux va-et-vient des pelleteuses, camions et autres engins de terrassement. Les travaux du réseaux d'assainissement pilotés par la Communauté de communes de la Haute-Savoire sont maintenant terminés.

La municipalité entreprend depuis le mois d'août la réfection du réseau d'eaux pluviales dans la rue de la Beucinière avec au final la réfection complète de la voirie : création de caniveaux en pavés, places de stationnement, massifs d'agrément, aménagements en bord de rivière, etc... Le marché a été confié à l'entreprise Colas Est pour un montant de 257 459 €. La fin des travaux est prévue vers la mi-novembre. Encore un peu de patience et chacun pourra de nouveau emprunter cette rue en veillant à bien respecter le code de la route, notamment en matière de vitesse.

D'autres aménagements du réseau d'eaux pluviales sont aussi prévus d'ici la fin de l'année Chemin sous le Bois et Rue de la Noye.



## Infos du Centre Socioculturel

### « La Haute Savoureuse »

Tél. : 03.84.29.03.90

Email : [csgiro@wanadoo.fr](mailto:csgiro@wanadoo.fr)

Site internet : <http://csgiro.fr.st>

Au début du mois de septembre, vous avez reçu le programme d'activités du Centre Socioculturel La Haute Savoureuse dans votre boîte aux lettres.

Cette année, avec quelques bénévoles, nous avons pris nos jambes à nos cous pour faire la distribution nous-mêmes. Si vous ne l'avez pas reçu, contactez nous et nous ferons le nécessaire pour vous le faire parvenir.

Nous profitons du bulletin municipal de Lepuix pour faire quelques appels :

### Pour le basket :

Une dizaine de jeunes a réalisé un rêve : créer une équipe de basket. Les entraînements ont lieu au gymnase du collège à Giromagny, les mercredis de 20 h à 22 h dans une ambiance très sympathique ... Nous recherchons des joueurs pour les entraînements.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Fred Mayol au 06 63 45 78 22 ou Pierre Grandemange au 06 73 44 36 71 ou encore le secrétariat du centre socioculturel.



### Pour le contrat local d'accompagnement scolaire :

Au-delà d'une aide aux devoirs, ce service offre l'appui et les ressources nécessaires aux enfants pour leur réussite scolaire. Pour ce service, nous recherchons toujours des bénévoles. Si vous avez quelques heures à consacrer à ces enfants, si vous souhaitez faire partie de l'équipe... n'hésitez surtout pas à nous contacter !

**Enfin, dernière information... à partir de début novembre l'atelier des papys bricoleurs se transformera en atelier du Père Noël... pour cela, nous recherchons des jouets à réparer (vélos, poupées, jeux de société...).**

**Merci.**

**NOCES D'OR DES EPOUX GROSJEAN**

C'est le 6 août 1955 que Pierrette Bresson épousait Gilbert Grosjean. Le couple souhaitait fêter l'évènement dans l'intimité familiale. C'était sans compter sur leurs quatre enfants : Evelyne (résidant dans l'Ain), Sylvie (demeurant à Nancy), Alain (conseiller municipal) et Sophie (infirmière à domicile) installés au village, qui leur ont organisé une journée de fête le samedi 6 août 2005.

Passé les prendre à leur domicile à 11 h pour les emmener au restaurant, leur fils Alain, à leur grande surprise, les a auparavant déposés devant la mairie où les attendait l'adjoint Gérard Travers, chargé de célébrer cette sympathique réunion, en l'absence du maire Daniel Roth.

Né à Fontenoy les Montbozon (Haute Saône) le 14 janvier 1931, Gilbert Grosjean a débuté sa carrière professionnelle comme facteur sur le secteur du Ballon d'Alsace. Un métier qui lui a permis de rencontrer Pierrette « **Pour attirer son attention, il déposait du courrier qui ne lui était pas destiné afin d'avoir le plaisir de venir le récupérer** » racontent leurs enfants en souriant. Gilbert a ensuite travaillé chez Peugeot jusqu'à sa retraite. Pendant

ses loisirs, M. Grosjean s'est beaucoup investi dans le milieu sportif. Il s'est occupé durant de longues années de l'équipe féminine de football de la commune. Il a fait partie de l'équipe qui a contribué à la création des courts de tennis, d'ailleurs, il y joue encore régulièrement.

**Maman méritante**

Pierrette Bresson, née à Malvaux le 7 septembre 1935, a travaillé dans les tissages à Lepuix avant de se consacrer à ses enfants puis, à sa maman durant de longues années. Sa qualité de maman méritante a été reconnue par le Préfet et lui vaut d'être honorée par un diplôme et la médaille de bronze de la famille française décernés hier par l'adjoint au maire, en plus de la médaille commémorative offerte par la municipalité.

Cette journée marquera la mémoire de chacun des membres de la famille Grosjean, agrandie aujourd'hui de six petits-enfants. La municipalité souhaite à Pierrette et Gilbert encore de longues années de bonheur dans leur maison de la rue de la Beucinière.



## **NOCES DE DIAMANT DE LUCETTE ET ANDRÉ FENDELER**

Mariés le 18 août 1945, le doyen du village André Fendeler et son épouse Lucette ont fêté leur 60 ans de vie commune à la mairie de Lepuix-Gy.

Selon le vœu des époux Fendeler, c'est Annie Kolb qui a célébré leurs noces de diamant le samedi 3 septembre 2005. La conseillère municipale, qui officiait pour la première fois, a relu aux jubilaires l'acte qu'ils ont signé 60 ans plus tôt.

C'est en effet le 18 août 1945 à 10 heures du matin que Lucette Félix née le 25 octobre 1920 à Lepuix-Gy et André Fendeler né lui aussi à Lepuix-Gy le 11 mars 1913 se sont dit oui pour la vie. C'était devant le maire Louis Perros.

André Fendeler a débuté dans la vie professionnelle comme boulanger, métier qu'il a exercé durant une quinzaine d'années dans différents commerces locaux. Après un service militaire effectué au 4<sup>e</sup> régiment d'artillerie, André Fendeler a connu la déportation dans le cadre du service du travail obligatoire. Entré ensuite chez Asco à Giromagny, il poursuivit sa carrière professionnelle à l'usine Thécla à Rougegoutte où il a terminé chef d'équipe.

Son épouse Lucette était couturière à domi-

cile. D'ailleurs, c'est en allant livrer une robe à la sœur d'André qu'elle a accroché le regard du jeune boulanger qui, immédiatement, tomba sous le charme.

Après leur mariage, les époux emménagèrent au 1, rue de Belfort « Chez Bruno », où l'on dansait autrefois, ils y demeurent toujours.

Lucette et André Fendeler ont donné naissance à trois enfants : Michèle en 1947, Bernard en 1949 et Alain en 1952. La famille s'est agrandie avec la venue de quatre petits-enfants et bientôt la naissance d'un arrière petit-enfant.

Bien qu'ayant eu tous les deux une vie de labeur bien remplie, ils demeurent actifs, entretenant parfaitement leur maison, jardin et verger. André n'a pas non plus oublié son premier métier puisqu'il y a quelques jours encore, il confectionnait des brioches pour ses voisins.

Au nom de la municipalité, Annie Kolb et le maire Daniel Roth leur ont remis un diplôme et une médaille commémorative en leur souhaitant encore de belles années de bonheur.

